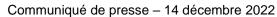
LES FORESTIERS PRIVÉS DE L'INDRE





Changement climatique et forêts : Fransylva Indre s'engage dans le Label Bas-Carbone

Victimes du changement climatique, les forêts sont également porteuses de solutions puisqu'elles séquestrent et stockent le carbone. Dans l'Indre, les forestiers privés s'engagent avec Fransylva Services, filiale de la Fédération Fransylva, dans le Label Bas-Carbone. Ce dispositif permet de rapprocher financeurs et forestiers porteurs de projets locaux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration carbone, principalement dans les domaines de la forêt, de l'agriculture, des transports et du bâtiment.

Dans l'Indre, les forêts, majoritairement feuillues, couvrent 19% du territoire et sont à 90% privées. Comme ailleurs en France, le changement climatique (sécheresse, épidémies, incendies...) y impacte le fonctionnement des écosystèmes forestiers. En forêt privée, Fransylva Indre s'engage avec Fransylva Services sur la voie du Label Bas-Carbone afin de financer des projets locaux permettant de renforcer la résilience des forêts, et de contribuer activement à la transition bas-carbone.

Valoriser la séquestration de carbone par les projets forestiers

Marine Dieudonné, propriétaire forestier à Pouligny-Saint-Pierre et membre de Fransylva Indre, a fait appel à Fransylva Services pour développer un projet forestier « Label Bas-Carbone » sur 14 hectares. « Ce projet est né de la volonté de ne pas laisser en friche des terres qui étaient auparavant cultivées, et de poursuivre le développement forestier familial », explique Marine Dieudonné. « Grâce au dispositif Label Bas-Carbone, nous réalisons une opération de plantation mixte de résineux, avec des feuillus en secondaire. Pour aller plus loin, nous consacrons également un hectare à la démarche « îlots d'avenir ». Il s'agit d'une parcelle expérimentale pour tester en conditions réelles, avec le Centre d'Étude Technique Environnemental et Forestier (CETEF), l'exploitation de nouvelles essences et leur résistance face aux aléas climatiques extrêmes ». Le « Label Bas Carbone » comprend un référentiel transparent et des méthodes certifiées par le ministère de la Transition écologique pour quantifier le carbone piégé par un projet forestier. Chaque projet labellisé peut ensuite être financé par des entreprises ou des particuliers soucieux de contribuer à la gestion durable des forêts locales. « En contrepartie, le propriétaire forestier s'engage à respecter l'état boisé de la parcelle pendant 30 ans et à réaliser un audit à 5 ans pour vérifier la densité des plants vivants », précise Laurence de Gressot, présidente de Fransylva Indre.

Financer des projets forestiers coûteux

En forêt privée, le dispositif Label Bas-Carbone constitue une opportunité pour les propriétaires de financer des projets coûteux de boisement, reboisement, renouvellement et d'entretien forestier. « Afin d'être éligible au dispositif Label Bas-Carbone, les projets des propriétaires doivent répondre à des critères d'exigences spécifiques », explique Hortense Wiart, chargée de projets carbone au sein de Fransylva Services. « Il peut s'agir par exemple d'un boisement de terres agricoles ou de friches non reboisées depuis au moins dix ans, ou de la reconstitution de forêts ayant subi un aléa climatique tels qu'une tempête ou un incendie, entraînant un dépérissement. La possession d'un document de gestion durable, ou sa validation sous un délai de douze mois, est également nécessaire. Ce document permet de garantir une gestion durable des forêts ». Les propriétaires peuvent s'appuyer sur l'aide de Fransylva Services pour faciliter la définition et le montage de projets de reboisement ou d'amélioration des forestiers privés ouvrant droit au Label Bas Carbone. Au printemps 2023, Fransylva Indre conviera les propriétaires forestiers privés du syndicat à Pouligny-Saint-Pierre, afin

d'appréhender sur le terrain la mise en place des projets Label Bas-Carbone et d'accélérer leur déploiement sur le département.

Contact Presse : Charlotte Lance / c.lance@ohwood.fr / 06 68 70 68 12

A propos de Fransylva Indre

Fransylva Indre représente les propriétaires sylviculteurs auprès des acteurs de la filière forêt-bois, de l'Administration et du département et de la Région. Le Syndicat informe les forestiers privés sur les questions sylvicoles, environnementales, cynégétiques, économiques et juridiques. Ainsi il leur fournit des moyens pour gérer sereinement leur forêt en acteurs responsables et les incite à s'engager dans une gestion forestière durable.

A propos de Fransylva Services

Fransylva Services est une filiale de FRANSYLVA, la Fédération des Forestiers Privés de France et a vocation à proposer aux adhérents Fransylva des services pour les aider dans la gestion durable de leur forêt.